



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 septembre 2013 — N° 70

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire d'Aide-Parents Plus.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration concernant M. Salvatore Lipari, un centenaire dans Marguerite-Bourgeoys.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant l'Interaction famille qui fête son 25^e anniversaire.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marguerite Piché Delisle.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant les Fermières de Saint-Raphaël.

18 septembre 2013

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage aux frères Paquette.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire du Centre du Sablon.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de la Compétition de tir et d'accélération de camions de Saint-Joseph-de-Beauce.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le succès des Olympiades intergénérationnelles.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Donat Bouchard.

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 16 mai 2013 par M. Bonnardel (Granby) concernant le soutien financier aux aidants naturels d'adultes polyhandicapés non autonomes de 21 ans et plus;

(Dépôt n° 941-20130918)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 mai 2013 par Mme Roy (Arthabaska), le 8 mai 2013 par Mme Richard (Duplessis), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Pelletier (Rimouski), le 9 mai 2013 par M. Diamond (Maskinongé) et M. Richer (Argenteuil), le 14 mai 2013 par Mme Vallée (Gatineau) et Mme St-Amand (Trois-Rivières), le 15 mai 2013 par Mme Champagne (Champlain), M. Arcand (Mont-Royal) et Mme David (Gouin) et le 16 mai 2013 par M. Bergman (D'Arcy-McGee), concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 942-20130918)

Dépôts de pétitions

M. Reid (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 085 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des organismes de défense collective des droits.

(Dépôt n° 943-20130918)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 694 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la consignation des bouteilles d'eau.

(Dépôt n° 944-20130918)

M. McKay (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 235 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande de subvention pour une salle de spectacle à Repentigny.
(Dépôt n° 945-20130918)

M. Billette (Huntingdon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 110 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien dans leur milieu des élèves en formation préparatoire au travail de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands.
(Dépôt n° 946-20130918)

M. Richer (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 054 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation du tracé de la nouvelle ligne de transport d'électricité proposé par Hydro-Québec à Saint-Adolphe-d'Howard.
(Dépôt n° 947-20130918)

Mme Proulx (Sainte-Rose) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 111 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des soins de santé aux aînés dans la région de Laval.
(Dépôt n° 948-20130918)

M. Trudel (Saint-Maurice) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 552 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réglementation de la vente des boissons énergisantes.

(Dépôt n° 949-20130918)

M. le président rend une directive sur des modifications dans la répartition de certaines mesures et des temps de parole rendues nécessaires à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENCE

Pour ce qui est des questions lors de la période de questions et de réponses orales, comme les autres députés indépendants, le député de Blainville aura droit à une question par cycle de 8 séances, à la 1^{re}, 3^e, 5^e, ou 7^e séance du cycle, en remplacement d'une question du deuxième groupe d'opposition.

Il pourra aussi faire une déclaration de députés par cycle de 6 séances, à la 2^e, 4^e ou 6^e séance du cycle, en remplacement d'une déclaration du deuxième groupe d'opposition.

Des modifications sont également apportées aux temps de parole lors des débats restreints de 2 heures.

Puis M. le président dépose :

Les tableaux des modifications dans la répartition de certaines mesures et des temps de parole.

(Dépôt n° 950-20130918)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière), conjointement avec M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Mme Roy (Montarville), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

18 septembre 2013

QUE l'Assemblée nationale condamne le geste de profanation de la mosquée du Saguenay, survenue le 31 août dernier, ainsi que les manifestations de violence et d'intimidation à l'égard de certains membres des communautés musulmanes du Québec et qu'elle réitère le caractère ouvert et accueillant de la société québécoise et de ses institutions quant au respect de notre diversité ethnique, culturelle et religieuse.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs qu'il fasse preuve de la plus grande transparence envers les familles vivant à proximité des sites où sont entreposées des matières dangereuses et s'assure de tenir un registre à jour de tous ces sites d'entreposage.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la désignation comme événement historique de la tenue, le 18 septembre 1663, de la première séance du Conseil souverain de la Nouvelle-France;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que cet événement, il y a 350 ans aujourd'hui même, a marqué une étape charnière de notre histoire nationale et qu'elle invite les Québécoises et les Québécois à entretenir le souvenir de l'ancêtre de nos institutions politiques et judiciaires;

18 septembre 2013

QU'elle salue également la désignation, à titre de personnages historiques, des intendants et gouverneurs de la Nouvelle-France qui ont joué un rôle central dans l'évolution de l'histoire politique de la Nouvelle-France.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Iracà (Papineau), Mme Trudel (Charlesbourg) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le succès remporté par les membres de la délégation qui ont représenté le Québec aux 7^e Jeux de la Francophonie, tenus à Nice, du 7 au 15 septembre dernier;

QU'elle félicite les 12 médaillé(e)s athlètes et artistes pour leurs performances remarquables;

Enfin, qu'elle remercie les entraîneurs, accompagnateurs et les membres de la mission de l'Équipe Québec pour l'excellence de leur travail.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 43, Loi sur les mines;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

18 septembre 2013

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 18, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 23.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi faisant suite au sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 57 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

À 12 h 21, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

18 septembre 2013

Les travaux reprennent à 15 h 06.

À 15 h 07, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend la séance afin d'accueillir le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, et lui permettre de s'adresser aux membres de l'Assemblée.

Les travaux reprennent à 16 h 26.

À 16 h 27, conformément à l'entente conclue le 17 septembre 2013 entre les groupes parlementaires et les députés indépendants, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 septembre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON